



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Viticulture

EDITION

Languedoc-Roussillon

N°10 – 26 mai 2021





A retenir









Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE Premier traitement obligatoire du 4 au 14 juin 2021 DOREE

OÏDIUM Période de forte sensibilité en cours

MILDIOU Période de forte sensibilité, risque globalement stable

BLACK ROT Nombreux symptômes observés

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la** présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

- 2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
- 3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
- 4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
- 5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : note nationale BSV.

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

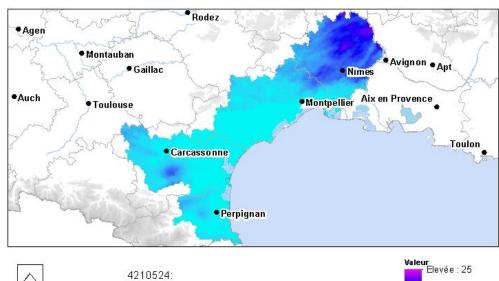
- Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 Maladies de la vigne » :
- Liste des produits de biocontrôle



PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 17 au 24/05/2021 – échelle du Min au max (0 à 25 mm) Source IFV

		17-mai	18-mai	19-mai	20-mai	21-mai	22-mai	23-mai	24-mai
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0,4	0,1	0	0,2
	CAZILHAC	0	0	0	0	0,2	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0,3	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0,5	0	0	0,6	0	0	0,2
	NARBONNE	0	0,1	0	0	0	0	0	0
	AIGUES-MORTES	0	0,3	0	0	0,2	0	0	0
	BARJAC	0	0,1	0,5	0	12,5	0	0	0
GARD	CARDET	0	0,2	0	0	4,6	0	0	0
GARD	CHUSCLAN	0	0,4	0	0	12,6	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	1,6	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	7,6	0	0	0
	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0	0	0
HERAULT	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0	0	0
HERAULI	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0,1	0	0	0,4	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	0	0	4,1	0	0	0
	ESTAGEL	0	0,6	0	0,1	0,7	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0,1	0	0	0	0	0	0,2
PO	LLUPIA	0	0,5	0	0,1	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0	0	0	0	0
	RODES	0	0	0	0	0	0	0	0





4210524: mini=0.0mm - maxi=24.6mm





STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sur les parcelles n'ayant pas subi de dégâts de gel sont compris entre :

- « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives
- « pleine floraison » (stade 23 ou I ou BBCH 65) dans les parcelles précoces en zones précoces (Chardonnay, Grenache...).

Les stades majoritairement observés vont de « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) à « tout début de la floraison, chute des capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61).



Stade « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57)

Dans les parcelles gelées (effet cépage, taille...) les stades phénologiques vont de « **2-3 feuilles** étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) à « huit-neuf feuilles » (stade 16 ou BBCH 18-19). Les stades phénologiques au sein d'une même parcelle peuvent être très hétérogènes.

On note encore quelques parcelles où la végétation ne redémarre pas.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(Scaphoideus titanus)

• Eléments de biologie (Source : Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021, p.47)

Deux voies de contamination sont possibles :

- par l'insecte vecteur de parcelle en parcelle.

Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.

Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne. Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.



Larve (L1) de Scaphoideus titanus

- par le matériel de multiplication : la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes, peut-être évité par le traitement à l'eau chaude.
- Situation aux vignobles

× Aude

Des larves jeunes ont été trouvées dans les secteurs du Minervois et du Cabardès.

Pour le moment les populations sont très faibles.

× Gard

Des larves (L1 à L2) sont observées sur la commune du Grau du Roi.

× Hérault

De nouvelles larves de cicadelles sont observées (L1 à L3).

× Pyrénées-Orientales

Des cicadelles de stade L1 et L2 sont observées sur la commune de Rasiguères secteur de la Haute Vallée de l'Agly et sur les communes de Torreilles et Canet en Roussillon (secteur Littoral).



Méthodes prophylactiques : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.

Evaluation du risque : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, les dates du 1^{er} traitement obligatoire sont fixées dans la période du 4 au 14 juin pour l'ensemble des départements.

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

Les arrêtés préfectoraux seront prochainement publiés.

Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative.

OÏDIUM (Erysiphe necator)

Situation aux vignobles

× Aude:

De nouvelles contaminations ont été repérées principalement sur les feuilles. Les symptômes sont présents sur l'ensemble du département.

On ne note pas pour le moment de symptômes importants sur inflorescences.

× Gard:

La maladie est encore peu présente au vignoble. Quelques repiquages issus des drapeaux sont toujours ponctuellement observés sur cépages sensibles (Roussanne et Carignan). Aucune tache primaire (forme cléistothèces) n'est encore observée sur feuilles à ce jour.

× Hérault :

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan est le suivant :

- « boutons floraux encore agglomérés » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans le Nord Montpelliérais,
- « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois,
- « onze-douze feuilles » (stade 18 ou BBCH 19-60) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais,
- « tout début de la floraison, chute des capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61) dans la Basse Vallée de l'Hérault.

De nouveaux symptômes sont observés :

- sur feuilles et inflorescences dans les parcelles à drapeaux avec des fréquences en augmentation cette semaine,
- sur feuilles dans les autres situations.

Le nombre de parcelles et de symptômes continue d'augmenter sur l'ensemble du département.

× Pyrénées-Orientales :

En cette période de pré-floraison à début floraison, des symptômes sur feuilles sont toujours facilement observés dans certaines parcelles de Carignan, Grenache...

La fréquence des dégâts augmente légèrement mais reste faible à moyenne. L'intensité d'attaque augmente de la même façon. De faibles symptômes sur inflorescences sont visibles sur cépage Grenache et Carignan.



Evaluation du risque : Nous sommes dans la période de forte sensibilité qui débute à partir du stade « **onze-douze feuilles** » (stade 18 ou BBCH 19-60) Le nombre de parcelles avec symptômes est en légère augmentation cette semaine encore.

Surveiller les symptômes dans toutes les situations.

MILDIOU (Plasmopara viticola)

Situation aux vignobles

× Aude

Les foyers primaires restent très discrets et très peu nombreux. Les repiquages sont absents pour le moment.

× Gard

Quelques nouveaux foyers primaires ont été découverts en fin de semaine dernière et ce début de semaine, suite à l'épisode pluvieux survenu entre le 26 avril et le 1er mai :

- Le 18 mai à Chusclan à l'est de Bagnols sur Cèze : dans ces deux cas, 2 taches isolées au cœur de la souche sur Grenache ;
- Le 20 mai à Vauvert : 1 tache sporulante en cœur de souche de Grenache ;
- Le 25 mai à Villevieille : 1 tache sporulante en cœur de souche de Chardonnay.

La fréquence des parcelles touchées est très faible à ce jour.

× Hérault:

De nouveaux foyers primaires sont découverts les :

- 19 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Pouzolles,
- 20 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Cazouls d'Hérault,
- 21 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Pézenas, dans le Montpelliérais à Montaud et dans le Nord Montpelliérais à Claret,
- 24 mai dans le Montpelliérais à Montaud (nouvelle parcelle) dans le Nord Montpelliérais à Claret (nouvelle parcelle) et Valflaunes,
- 25 mai dans les Hauts Coteaux à Roquebrun, dans le Biterrois à Magalas, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Adissan, Montblanc et Roujan puis dans la Moyenne Vallée de l'Hérault à Ceyras, au Pouget (4 nouvelles parcelles) et Vendémian.
- 26 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montagnac.

Ces foyers s'observent sur un à plusieurs ceps et se caractérisent par une à plusieurs taches sur feuilles ou inflorescences. Ces symptômes souvent fructifiés sur le terrain, se trouvent essentiellement sur pampres mais également en cœur de souche.

Les 1^{ers} repiquages (sur feuilles et inflorescences) sont observés le 25 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Roujan et à Adissan et dans la Moyenne Vallée au Pouget.

× Pyrénées-Orientales :

D'autres foyers de mildiou sont observés :

- sur le secteur des Aspres, 1 tache non sporulée sur le terrain, sur 1 Grenache non traité (Témoin sur suivi cépages tolérants) de la station vitivinicole de Tresserre. Le lendemain la tache présentait le mycélium blanc, face inférieure ;
- sur le secteur de la Plaine Sud Tech dans les Albères : plusieurs taches au cœur des souches sur une parcelle de Grenache à Montesquieu des Albères.

Sur le reste du département, à ce jour, il n'y a pas d'autre foyer identifié.



- Données de la modélisation (voir caractéristiques des modèles)
- ✓ Potentiel Système (modélisation arrêtée au 24 mai*)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le risque mildiou modélisé reste hétérogène sur toute la région. Les départements du Gard et de l'Hérault affichent un risque globalement fort à très fort. Le sud des Pyrénées-Orientales sur le Cru Banyuls et la Plaine Sud Tech affiche également un risque très fort. Le département de l'Aude et le reste des Pyrénées-Orientales reste en risque faible à très faible.	Le risque modélisé diminue sur l'Hérault et les Pyrénées- Orientales (sauf Laroque qui reste en risque très fort). Seul le Gard reste en risque fort à très fort à 7 jours.
Contaminations	De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du : 21 mai sur : Bassin Alésien, Costières, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vivarais, Montpellierais, Nord Montpellierais, Fenouillèdes Attention! Les secteurs suivants affichent un potentiel virulent important au 25 mai : Limouxin, Cabardès, Corbières Occidentales, Hautes Corbières Littoral, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vivarais, Hauts Coteaux, Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, Cru Banyuls, Plaine Sud Tech. Si des contaminations ont eu lieu sur ces secteurs, elles sont considérées comme potentiellement virulentes. Les premières sorties des contaminations épidémiques ont été détecté à partir du 24 mai sur l'ensemble de la région.	Compte tenu des conditions météorologiques annoncées, aucune contamination épidémique n'est annoncée sur l'ensemble des secteurs. De faibles sorties issues des contaminations épidémiques sont annoncées sur la région. Cependant, des sorties sont annoncées plus importantes dans le Gard et l'Hérault du 28 mai au 2 juin sur les secteurs : Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Nord Montpellierais et Montpellierais

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

*Virulence : Potentiel infectieux de la contamination.

✓ Milstop (modélisation arrêtée au 23 mai)

			Niveau de risque	Repiquages théoriques liés	Foyers primaires	Niveau de risque	Repiquages théoriques liés		
		théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 10 au 16 mai à partir du :	de contaminations primaires liées aux pluies du 10 au 16 mai	aux pluies et aux hygrométries du 10 au 16 mai, si présence de foyers primaires, à partir du :	théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 17 au 23 mai à partir du :	de contaminations primaires liées aux pluies du 17 au 23 mai	aux pluies et aux hygrométries du 17 au 23 mai, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	25-mai	Fort	29-mai	-	-	30-mai	- 3,4	=
	Carcassonne	25-mai	Fort	-	=	=	30-mai	- 2,8	=
	Leucate	-	-	25-mai	=	=	04-juin	- 3,8	=
	Lézignan	-	-	27-mai	=	-	30-mai	- 3,4	=
	Narbonne	-	-	24-mai	=	-	30-mai	- 2,9	-
	Bagnols sur Cèze	23-mai	Moyen	25-mai	03-juin	Fort	30-mai	- 2,2	7
	Bourdic	23-mai	Moyen	25-mai	03-juin	Moyen	30-mai	- 2,5	7
	Cardet	23-mai	Moyen	25-mai	=	-	30-mai	- 2,6	=
Gard	Générac	23-mai	Faible	25-mai	03-juin	Faible	30-mai	- 2,3	71
	Sommières	23-mai	Moyen	25-mai	03-juin	Moyen	30-mai	- 1,9	7
	Tavel	23-mai	Moyen	25-mai	03-juin	Moyen	30-mai	- 2,4	Я
	Vauvert	29-mai	Moyen	23-mai	=	-	30-mai	- 2,5	=
	Olonzac	26-mai	Moyen	28-mai	=	-	30-mai	- 3,1	=
	Laurens	23-mai	Fort	27-mai	=	=	30-mai	- 2,1	=
	Prades sur Vernazobres	26-mai	Fort	24-mai	=	-	30-mai	- 2,5	7
	Béziers	23-mai	Moyen	27-mai	-	-	30-mai	- 2,3	=
	Villemagne	23-mai	Fort	27-mai	30-mai	Fort	31-mai	- 2,4	Я
Llároult	Marseillan	23-mai	Moyen	26-mai	=	-	30-mai	- 1,8	=
Hérault	Pouzolles	23-mai	Fort	27-mai	-	-	30-mai	- 2,0	-
	Plaissan	23-mai	Fort	25-mai	-	-	30-mai	- 1,7	Я
	Saint Jean de Fos	23-mai	Fort	25-mai	30-mai	Fort	31-mai	- 2,1	=
	St Christol	23-mai	Moyen	25-mai	03-juin	Moyen	30-mai	- 2,0	R
	Frontignan	23-mai	Moyen	25-mai	-	-	30-mai	- 1,7	-
	Valflaunès	23-mai	Fort	25-mai	03-juin	Fort	30-mai	- 2,5	7
Pyrénées- Orientales	Laroque des Albères	23-mai	Limite	26-mai	-	-	30-mai	- 1,9	=
	Perpignan	24-mai	Limite	25-mai	-	-	30-mai	- 2,5	=
	Saint Paul de Fenouillet	27-mai	Moyen	-	-	-	-	- 4,2	=

Légende : - « rien à signaler »



Evaluation du risque : le risque est globalement stable : il reste faible à moyen.

Pour le Gard et l'est du département de l'Hérault il est en augmentation modérée.

Des contaminations primaires et secondaires ont été générées sur l'ensemble du vignoble régional.

De nombreuses parcelles sont dans la phase de forte sensibilité à la maladie.

Continuer la recherche des symptômes.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation aux vignobles

× Aude

Des symptômes sont repérés en partie dans l'Ouest Audois et sur une partie du Minervois.

× Gard

Des symptômes de black-rot sont observés sur feuilles dans des parcelles à historique. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est très faible.

× Hérault

Dans des parcelles avec et/ou sans historique :

- les 1^{ers} symptômes sur feuilles sont observés sur feuilles dans le Montpelliérais,
- de nouveaux symptômes (taches souvent fructifiées) sont observés sur feuilles dans les Hauts Coteaux, la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais. On note quelques taches sur inflorescences dans les Hauts Coteaux.

× Pyrénées-Orientales

De nombreux symptômes sur feuilles, sur inflorescences et rameaux sont visibles sur le secteur des Aspres commune de Tresserre, Le Boulou. Ces symptômes sont de nombreuses taches sans et avec pycnides. Tous les cépages sont concernés à des fréquences et des intensités plus ou moins importantes.

Le secteur des Albères (Plaine Sud Tech) et le Cru Banyuls sont également concernés par la présence régulière de taches sur feuilles.

Surveillez les secteurs historiquement sensibles (Albères, Vallespir) ainsi que le secteur des Aspres 1^{ers} Coteaux.

Evaluation du risque : VIGILANCE ! Rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (Lobesia botrana)

× Aude

Le vol est fini sur l'ensemble du département.

On n'observe pas encore de glomérules, même sur le secteur précoce du Littoral.

× Gard

Les 1^{ers} glomérules ont été observés sur le secteur de la Vallée du Rhône nord. À ce jour, leur fréquence est faible.



× Hérault

Le vol de 1ère génération se termine. Les captures sont faibles à nulles.

Les saumurages réalisés ce début de semaine montrent des effectifs de larves généralement faibles (0 à 16 % de larves). Les larves vont des stades L1 à L5, mais majoritairement de L3 à L4. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

La présence de glomérules se généralise (jusqu'à 42 pour 100 inflorescences).

× Pyrénées-Orientales

Les dépôts de pontes continuent dans les secteurs des Fenouillèdes Vallée et Coteaux.

Les glomérules sont visibles sur les secteurs de la Plaine Nord et Sud Tech, Cru Banyuls la pression reste faible à moyenne (le maximum observé est 22 glomérules pour 100 inflorescences).

• Données de la modélisation - LOB (modélisation arrêtée au 23 mai)

		Début du vol de 1ère génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 1ère génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 1ère génération (5 % des larves L1) à partir du	Saumurage (5% de larves L3) à partir du :	Glomérules (5% de nymphes) à partir du :
	Alaigne	24-avr	27-avr	19-mai	29-mai	
	Carcassonne	04-avr	09-avr	04-mai	20-mai	
Aude	Leucate	06-avr	10-avr	07-mai	21-mai	
	Lezignan	03-avr	07-avr	02-mai	16-mai	
	Narbonne	04-avr	08-avr	04-mai	18-mai	
	Bagnols sur Cèze	07-avr	12-avr	03-mai	17-mai	
	Bourdic	05-avr	09-avr	03-mai	18-mai	
	Cardet	06-avr	11-avr	04-mai	19-mai	
Gard	Générac	06-avr	11-avr	04-mai	17-mai	
	Sommières	03-avr	07-avr	30-avr	14-mai	
	Tavel	11-avr	15-avr	06-mai	20-mai	
	Vauvert	05-avr	09-avr	02-mai	16-mai	
	Olonzac	31-mars	04-avr	29-avr	13-mai	
	Laurens	10-avr	14-avr	07-mai	23-mai	
	Prades sur Vernazobres	04-avr	08-avr	03-mai	18-mai	
	Béziers	02-avr	06-avr	01-mai	15-mai	
	Villemagne	24-avr	28-avr	18-mai	29-mai	
Hérault	Marseillan	03-avr	06-avr	01-mai	15-mai	
Herauit	Pouzolles	04-avr	08-avr	02-mai	17-mai	
	Plaissan	03-avr	07-avr	30-avr	15-mai	
	Saint Jean de Fos	03-avr	07-avr	30-avr	14-mai	
	St Christol	04-avr	08-avr	01-mai	15-mai	
	Frontignan	05-avr	09-avr	03-mai	18-mai	
	Valflaunès	07-avr	12-avr	06-mai	21-mai	
	Laroque des Albères	28-mars	01-avr	24-avr	08-mai	01-juin
Pyrénées Orientales	Perpignan	26-mars	29-mars	20-avr	07-mai	30-mai
	Saint Paul de Fenouillet	16-avr	19-avr	11-mai	26-mai	

Évaluation du risque : Surveiller les larves par saumurage et les glomérules.

Seuil indicatif de risque : à partir des observations des saumurages

80 larves pour 100 inflorescences présentes dans les saumurages (cas général),

50 larves pour 100 inflorescences présentes dans les saumurages sur raisins de table et parcelles à forte valeur ajoutée.

• Pyrale (Sparganothis pilleriana)

× Pyrénées-Orientales

Les larves sont visibles dans le secteur du Rivesaltais (Salses, Saint Hippolyte...). La population est moyenne. Des dégâts (feuilles dévorées et présence de cocon) son facilement visibles.

Évaluation du risque : le risque est faible.



POURRITURE GRISE (Botrytis cinerea)

Situation aux vignobles

× Aude

Quelques symptômes sur feuilles ont été découverts dans l'Ouest Audois sur du Portan.

× Gard

Aucun symptôme n'est observé.

× Hérault

De nouveaux symptômes sur feuilles sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, de la Basse Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont notés sur les parcelles du réseau. Leur fréquence reste très faible.

ERINOSE (Colomerus vitis)

Situation aux vignobles

× Aude

La situation semble se stabiliser. On ne note pas de nouvelles parcelles avec symptômes.

× Gard

Des symptômes sur feuilles et inflorescence sont observés à des fréquences variables.

× Hérault

Des symptômes sont observés très localement sur feuilles. Du fait de la pousse active de la vigne, la fréquence d'attaque diminue.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont toujours visibles sur Grenaches, Muscats, Carignan... Du fait de la pousse active de la vigne, la fréquence d'attaque diminue.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

× Vignoble régional

Des larves de petits stades sont visibles dans quelques parcelles du réseau.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est très faible.

ALTISES

× Pyrénées-Orientales

Leur présence est notée sur le secteur du Cru Banyuls. Les populations restent faibles.



RAVAGEURS SECONDAIRES

- Escargots
- **Hérault :** Dans la Moyenne Vallée de l'Hérault, on observe des dégâts qui peuvent être importants sur certaines parcelles.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est faible.

- Cigarier
- × Aude, Gard, Hérault

Leur présence est notée dans quelques parcelles.

Évaluation du risque : le risque est faible.

Malacosome du Portugal

Vignoble régional

Des adultes sont observés dans quelques parcelles du vignoble régional. Leur nombre peut être très important sur certaines parcelles. Les ceps peuvent être entièrement colonisés.

Les dégâts observés sont sur feuilles et inflorescences.

Évaluation du risque : le risque est faible.



Nombreux Malacosomes du Portugal

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambre d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Péris SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.